

**DECISION N° 112-2026**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700561-20260522-DAJ-DEC-26-186-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/05/2026

Publication : 22/05/2026

**Portant validation du devis L'Atelier Graphique pour la fourniture de panneaux PVC pour les portes d'entrées des ERP**

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales ;  
Vu le Code de la commande publique ;  
Vu la délibération n°19-2026 du Conseil Municipal en date du 27 mars 2026, portant délégation du conseil municipal au Maire ;  
Vu la proposition de l'entreprise L'Atelier Graphique ;

Considérant que l'entreprise L'Atelier Graphique propose l'offre économique la plus avantageuse ;  
Considérant la nécessité de signer ce devis ;

**DECIDE :**

De valider la proposition de l'entreprise L'Atelier Graphique, pour la fourniture de panneau en PVC pour les portes d'entrées des ERP pour un montant total de 2 650.00 € HT.

signé électroniquement le 21/05/2026,  
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

